



**MUNICIPALITÉ DE CHAMBORD  
M.R.C. DU DOMAINE-DU-ROY  
PROVINCE DE QUÉBEC**

**AVIS PUBLIC**

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Chambord :

- 1- **QUE** lors d'une séance du conseil de la Municipalité de Chambord tenue le 15 décembre 2022, le conseil a adopté le règlement numéro 202-746 intitulé « RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE FIXER LE TARIF DE COMPENSATION ET AU COMPTEUR POUR LE SERVICE D'EAU (D'AQUEDUC) ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-725 »;
- 2- **QUE** le règlement 2022-746 peut être consulté au bureau du soussignée aux heures régulières d'ouverture.

**DONNÉ À CHAMBORD, CE NEUVIÈME JOUR DU MOIS DE JANVIER DEUX-MILLE-VINGT-TROIS**

Directrice générale et greffière-trésorière,

A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'Julie Caron', is positioned above the printed name.

Julie Caron

JC

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, Julie Caron, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Chambord, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant une copie à chacun des deux (2) endroits désignés par le conseil, entre 8 h et 16 h le neuvième jour de janvier 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce neuvième jour du mois de janvier de l'an deux-mille-vingt-trois.



Julie Caron  
Directrice générale et greffière-trésorière

JC